



JUIN
2026

NEWS LETTER

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
INVESTORS UPDATE



EDITORIAL

La Côte d'Ivoire consolide, en ce début d'année 2026, son statut de principal moteur économique de l'Afrique de l'Ouest. La mobilisation de plus de 2,5 milliards USD de financements stratégiques en l'espace de quelques semaines, la mise en place du Fonds souverain stratégique pour le développement de la Côte d'Ivoire (FSD-CI), l'achèvement satisfaisant du programme avec le Fonds Monétaire International ainsi que la confiance renouvelée des partenaires techniques et financiers traduisent la solidité des fondamentaux macroéconomiques du pays et l'attractivité soutenue de son environnement d'investissement.

Cette dynamique positive est également confortée par l'amélioration de l'évaluation du risque de surendettement de la Côte d'Ivoire par le Fonds Monétaire International (FMI), ainsi que par la réaffirmation des notations souveraines de la République par les agences de notation Fitch Ratings et S&P Global Ratings, et par l'attribution par JCR d'une notation souveraine inaugurale de BB+ assortie d'une perspective positive.



À LA UNE AUJOURD'HUI

01

Partenariats internationaux et mobilisation de financements

1. Dernière revue FMI : Une validation internationale unanime des performances macroéconomiques **p.1-2**
2. Agences de notation : Confirmation de la solidité du profil de crédit de la Côte d'Ivoire **p.2**
3. Gestion proactive de la dette : La Côte d'Ivoire rachète par anticipation son Eurobond USD 2032 **p.2**
4. Réunions de printemps FMI / Banque mondiale : Consécration de la crédibilité financière internationale de la Côte d'Ivoire..... **p.2-3**
5. Plan National de Développement (PND) 2026-2030 : Alignement des partenaires de la Côte d'Ivoire **p.3**

02

Réformes structurelles et perspectives économiques

1. Fonds souverain stratégique (FSD-CI) : Création d'un nouveau véhicule d'investissement public **p.4**
2. Infrastructures et mines : Moteurs de transformation et de croissance durable **p.4-5**
3. Transformation locale : Soutien de la BERD au secteur du cajou avec un financement de 60 M USD **p.5**

01. PARTENARIATS INTERNATIONAUX ET MOBILISATION DE FINANCEMENTS

1. Dernière revue FMI : Une validation internationale unanime des performances macroéconomiques

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé la 6e et dernière revue du Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) et de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), ainsi que la 5e revue de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour la Côte d'Ivoire.

Selon le Fonds, « *les performances au titre des programmes MEDC/FEC et FRD ont été remarquables* » :

- Croissance soutenue du PIB : 6,5 % en 2025, parmi les plus élevées d'Afrique subsaharienne.
- Amélioration du déficit budgétaire : 3,0 % du PIB à fin 2025, conformément aux normes UEMOA.
- Meilleure mobilisation des ressources fiscales : progrès notables dans l'élargissement de l'assiette fiscale.
- Réformes structurelles : avancées saluées unanimement par l'institution.

Le Fonds a par ailleurs souligné la résilience de l'économie du pays, dans un contexte international marqué par des incertitudes.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a annoncé le 24 juin 2026 que le risque de surendettement de la Côte d'Ivoire était révisé de "**Modéré**" à "**Faible**".

Cette décision atteste de la robustesse de la stratégie de gestion proactive et innovante de la dette déployée par les autorités ces dernières années, et conforte le positionnement de la République parmi les signatures souveraines les plus crédibles du continent.

L'achèvement du programme avec le Fonds Monétaire International constitue, à cet égard, un référentiel de confiance déterminant pour les marchés internationaux de capitaux.

L'approbation du Conseil d'administration du FMI permet un décaissement immédiat d'environ 832,8 millions USD en faveur de la Côte d'Ivoire.

2. Agences de notation : Confirmation de la solidité du profil de crédit de la Côte d'Ivoire

À la suite de son émission obligataire Samourai réalisée en 2025 sur le marché japonais, la République de Côte d'Ivoire a entrepris une démarche de notation souveraine auprès de l'agence japonaise Japan Credit Rating Agency (JCR). En juin 2026, l'agence a attribué au pays une note de BB+, assortie d'une perspective positive, soit un cran au-dessus des notations actuellement attribuées par les principales agences internationales.

La Côte d'Ivoire devient ainsi le premier État africain à obtenir une notation souveraine de JCR. Cette notation, applicable tant en devises qu'en monnaie locale, positionne le pays à seulement un cran de l'obtention du statut « Investment Grade ».

Par ailleurs, Fitch Ratings et S&P Global Ratings ont confirmé les notations souveraines du pays à BB avec perspective stable, soulignant la résilience de l'économie ivoirienne avec une croissance attendue à plus de 6 %, la poursuite de la consolidation budgétaire ainsi que l'amélioration progressive des indicateurs d'endettement.

Ces évaluations témoignent de la confiance continue des agences de notation dans les fondamentaux économiques du pays, la crédibilité de ses politiques publiques et sa capacité à maintenir une trajectoire de croissance robuste tout en préservant la soutenabilité de sa dette publique.

3. Gestion proactive de la dette : La Côte d'Ivoire rachète par anticipation son Eurobond USD 2032

Le 29 mai 2026, la Côte d'Ivoire a annoncé l'exercice de son option de rachat anticipé sur l'intégralité de l'Eurobond USD 2032 encore en circulation, pour un montant résiduel de 153 millions de dollars, qui sera remboursé au pair le 30 juin 2026. Cette opération conduira à l'annulation complète de cet instrument et à son retrait de la cote.

Ce rachat s'inscrit pleinement dans la stratégie de gestion proactive de la dette publique, visant à optimiser le profil de la dette extérieure et à renforcer la liquidité des instruments de référence. Il contribue à réduire le stock de dette et à simplifier la courbe souveraine de la Côte d'Ivoire.

De plus, cette opération illustre la gestion prudente et disciplinée de la trésorerie de l'État, y compris dans un environnement international marqué par des chocs exogènes. Elle témoigne de la capacité de la République à mettre en œuvre ce type d'initiative sans recours concomitant aux marchés internationaux, soulignant ainsi la solidité de ses fondamentaux financiers.

4. Réunions de printemps FMI / Banque mondiale : Consécration de la crédibilité financière internationale de la Côte d'Ivoire

En marge des Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale tenues à Washington en avril 2026, la Côte d'Ivoire a conclu plusieurs accords stratégiques avec ses partenaires au développement.

Ces engagements représentent un volume de financements de plus de 1,3 milliard USD et témoignent de l'attractivité croissante du pays auprès des principaux bailleurs internationaux.

Le mémorandum conclu avec ABD Group prévoit un engagement minimal de 500 millions EUR en faveur des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique. À travers cette nouvelle opération, le portefeuille global du groupe en Côte d'Ivoire dépasse désormais 920 milliards FCFA.

Le deuxième Compact signé avec la Millennium Challenge Corporation (MCC), le 22 avril 2026, mobilise 300 millions USD destinés au renforcement du réseau électrique national et au développement du positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que hub énergétique régional en Afrique de l'Ouest.

Le programme Wasuna (Water & Sun Alliance), soutenu par l'AFD, l'Union européenne, la KfW et la BEI, prévoit un financement de 410 millions EUR pour l'amélioration de l'accès à l'électricité de plus de neuf millions de personnes, à travers la réhabilitation d'infrastructures hydroélectriques et le développement de capacités solaires.

La mobilisation de 1,3 Md USD en un seul cycle de négociations traduit la confiance soutenue des partenaires internationaux dans les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire et dans la crédibilité de ses réformes structurelles. Cette dynamique conforte le pays parmi les principaux bénéficiaires des financements du secteur officiel en Afrique subsaharienne au titre de l'année 2026.

5. Plan National de Développement (PND) 2026-2030 : Alignement des partenaires de la Côte d'Ivoire

Le 28 avril 2026, le Gouvernement ivoirien et le système des Nations Unies ont procédé au lancement du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) 2026–2030, mobilisant une enveloppe estimée à environ 861 millions EUR.

Entièrement aligné sur les priorités du Plan National de Développement (PND) 2026–2030, ce cadre consacre l'adhésion et l'engagement des partenaires internationaux en faveur de la vision stratégique portée par la Côte d'Ivoire.

Le programme s'articule notamment autour des axes prioritaires suivants :

- Diversification économique et industrialisation accélérée
- Emploi des jeunes et inclusion sociale élargie
- Renforcement de la résilience climatique et de la cohésion sociale

Ce partenariat est également soutenu par deux initiatives structurantes majeures. Dans le cadre de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne, l'Initiative Team Europe prévoit la mobilisation d'environ 1 milliard EUR en faveur des secteurs de l'énergie, des transports, de l'éducation et des chaînes de valeur agricoles.

Par ailleurs, le nouveau Programme de coopération du PNUD (CPD) 2026–2030 prévoit la mobilisation de 100 millions USD, destinés au développement des services publics numériques, à la promotion de l'innovation et au renforcement de la résilience climatique.

Le CCDD 2026-2030 représente la plus grande enveloppe de coopération multilatérale jamais négociée avec le système des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire. Son alignement total sur le PND 2026-2030 garantit une cohérence stratégique optimale et renforce considérablement la visibilité et la crédibilité du programme d'investissement national auprès des marchés financiers internationaux.

POUR RAPPEL...

Le PND 2026-2030 de la Côte d'Ivoire s'articule autour de **six (06) piliers stratégiques** :

- 1. Paix, sécurité et stabilité durables** — consolidation de la sécurité et des conditions de stabilité du pays.
- 2. Modernisation de l'agriculture** — consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeur agricoles.
- 3. Promotion de l'investissement privé** — développement du secteur privé et industrialisation, le secteur privé étant appelé à porter 70,2 % du financement du plan, contre 29,8 % pour le secteur public.
- 4. Développement du capital humain** — éducation, santé, formation et inclusion sociale, avec une attention particulière aux aspirations de la jeunesse.
- 5. Développement des infrastructures stratégiques** — infrastructures et pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire.
- 6. Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'État.**

02. RÉFORMES STRUCTURELLES ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES



1. Fonds souverain stratégique (FSD-CI) : Création d'un nouveau véhicule d'investissement public

Le Conseil des ministres a adopté, le 15 avril 2026, une ordonnance portant création du Fonds souverain stratégique pour le développement de la Côte d'Ivoire (FSD-CI). Cette initiative marque une étape structurante dans la modernisation de l'architecture financière publique et traduit le renforcement de la capacité institutionnelle de l'État en matière de gestion stratégique des actifs nationaux.

Le FSD-CI est conçu autour de trois sous-fonds complémentaires :

- Le Sous-fonds Infrastructure, destiné au financement de projets structurants à fort impact économique et social ;
- Le Sous-fonds de Stabilisation, visant à renforcer la résilience macroéconomique du pays face aux chocs exogènes et aux fluctuations conjoncturelles ;

- Le Sous-fonds de Placements stratégiques, consacré à la valorisation et à l'optimisation des participations publiques dans des secteurs prioritaires de l'économie.

Le Fonds sera principalement alimenté par les revenus issus des ressources minières et énergétiques, ainsi que par la valorisation d'actifs publics stratégiques. À ce titre, le FSD-CI a vocation à devenir un instrument de référence pour le cofinancement et le co-investissement aux côtés des partenaires privés nationaux et internationaux.

La mise en place de ce mécanisme ouvre de nouvelles perspectives de partenariat en fonds propres et en dette pour la réalisation de projets d'infrastructures structurants. Inspiré des meilleures pratiques, le FSD-CI vise à offrir aux investisseurs institutionnels un cadre sécurisé d'exposition à la dynamique de croissance ivoirienne, adossé à l'engagement stratégique de l'État.

2. Infrastructures et mines : Moteurs de transformation et de croissance durable

Dans le cadre du PND 2026–2030, la Côte d'Ivoire prévoit un corridor ferroviaire structurant d'environ 640 km reliant Abidjan à Ferkessédougou, pour un investissement estimé à près de 1 000 milliards FCFA.

Ce projet prioritaire vise à renforcer l'intégration territoriale, améliorer la compétitivité logistique et réduire les temps de trajet, tout en reliant le Port autonome d'Abidjan aux principales zones de production.

Parallèlement, le secteur minier poursuit sa montée en puissance avec le projet aurifère d'Aféma (130 tonnes estimées), dont les études de faisabilité sont attendues en 2026. Cette dynamique s'inscrit dans l'objectif national de porter la production d'or à 100 tonnes par an d'ici 2030, consolidant le positionnement de la Côte d'Ivoire comme pôle minier régional.

3. Transformation locale : Soutien de la BERD au secteur du cajou avec un financement de 60 M USD

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a approuvé un prêt pouvant atteindre 60 M USD (51 M EUR) en faveur de Dorado, l'un des principaux transformateurs de noix de cajou opérant en Côte d'Ivoire.

Ce financement, destiné au fonds de roulement de l'entreprise, permettra d'accroître les volumes d'approvisionnement en noix de cajou brutes afin de renforcer leur transformation locale avant exportation vers les marchés internationaux.

Dorado exploite l'une des plus importantes unités de transformation de cajou du pays et exporte sa production vers l'Europe, les Amériques, le Moyen-Orient et l'Asie.

Structurée sous la forme d'un prêt lié à des objectifs de durabilité (Sustainability-Linked Loan), l'opération vise notamment à augmenter la part de cajou issue d'approvisionnements durables, à améliorer la traçabilité des chaînes d'approvisionnement et à promouvoir des pratiques agricoles résilientes face au changement climatique.

Cette opération illustre la confiance des institutions financières internationales dans le potentiel de l'agro-industrie ivoirienne et le rôle croissant du secteur privé. Elle s'inscrit dans les objectifs du PND 2026-2030 visant à accélérer la transformation locale des matières premières, renforcer la valeur ajoutée des exportations et développer des chaînes de valeur agricoles plus compétitives et durables.

A graphic poster for a 'GLOBAL INVESTOR CALL' for the 'RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE'. The background features a black silhouette of a world map. Overlaid on the map is a light-colored rectangular card with a torn-edge effect. The card contains the text 'ASIE/US-UK' in green, followed by '07 et 08' and 'JUILLET 2026' in black, with 'JUILLET 2026' circled in orange. Below the card, orange text reads 'POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET PARTICIPATION, VEUILLEZ CONTACTER : IR@DGF.CI'.

GLOBAL INVESTOR CALL

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

ASIE/US-UK

07 et 08
JUILLET
2026

**POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET PARTICIPATION,
VEUILLEZ CONTACTER : IR@DGF.CI**

Avertissement légal

Cette newsletter est établie à titre purement informatif à l'attention des investisseurs institutionnels par le Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget de la République de Côte d'Ivoire. Les données de marché sont indicatives et ne constituent pas une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Les indicateurs économiques sont issus de sources officielles (FMI, Banque mondiale, BCEAO, MEFB).

Pour toute information complémentaire, contacter le Service Relations Investisseurs à l'adresse suivante :
« **ir@dgf.ci** ».